



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 16 avril 2024

Monsieur le Président

CC MACS

Allée des Camélias

40230 Saint-Vincent de Tyrosse

Objet : Nouvel arial du Lac (à Seignosse)

Suites à la réunion du 12 avril 2024

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'invitation à la réunion citée objet Jean-Pierre Lesbats, administrateur de l'association, m'a représenté.

A — Dans la suite de cette réunion, la Fédération SEPANSO-Landes a bien compris que vous procéderiez à un choix des partenaires pour poursuivre la concertation sur le devenir de cet arial. Par la présente je souhaite porter à votre connaissance l'état des réflexions qui nous animent depuis déjà quelques années, même de nombreuses années, puisque le fondateur de la SEPANSO Landes, Bernard Cens a largement contribué au classement du lac d'Hossegor ; par la suite, comme vous le savez, ce site ne nous a jamais été indifférent. Cette réflexion dans le contexte de la concertation est évoquée ci-après.

Nous ne dissociions pas l'airial et le lac ils sont entre autres constitutifs, — au même titre que l'architecture, la culture, la faune et la flore, le pittoresque — de cette entité que l'on peut nommer *lac d'Hossegor*, elle-même étant une partie de l'ensemble plus global de la *station balnéaire d'Hossegor*.

Cette situation a généré des conséquences : **1)** une protection du site à de nombreux titres ; **2)** un attrait touristique massif par une promotion de la station ; **3)** un développement commercial effréné et désordonné ; **4)** des troubles sociaux notoires (comportements illicites, bruits et mauvaises odeurs par exemple) ; **5)** créations en architecture de pastiches ou de réalisations très nettement malheureuses (en particulier des surélévations) ou en aménagement paysagers, d'un exotisme inapproprié ; **6)** vie culturelle très réduite au regard du passé ; **7)** promotion massive de la station devenue maintenant le passage obligé du farniente, du surf et la fiesta ; **8)** ajoutons une sorte de *gentrification* des lieux qui se solde par la spéculation financière à tel point que certaines familles ne peuvent plus transmettre leur bien.

Par la suite et dans le présent contexte, nous nous exprimerons au regard de nos statuts, particulièrement l'art. 1 al. 1 et 2. Ainsi nous pensons que l'action publique devrait être la suivante :

/// Il faut rendre le site à la nature

Des aménagements notoires devraient être entrepris ; c'est en particulier : la suppression des véhicules automobiles autour de site. Si cela peut sembler choquant, on cite les exemples suivants : St-Cirq-Lapopie, Collonges-La-Rouge, le Pont du Gard, le Mont st Michel, Cauterets, Pontevedra, ...

Une végétalisation avec des espèces endémiques historiques (pins, chênes-lièges, arbousiers, bruyères...). On accédera au site par les nombreuses venelles du site qui viendraient depuis des parkings périphériques.

Enfin devra se poser le régime hydraulique du site. La situation actuelle est le résultat d'une vue qui consistait à maintenir un plan d'eau pour des activités de loisir ; c'est donc une artificialisation notoire sujette à forte réflexion.

/// L'airial est un commencement

Dans cette perspective, l'airial est un commencement, une volonté affichée, la projection d'une renaissance du *lac d'Hossegor*.

Le glissement depuis son origine jusqu'à son état actuel devra être exposé factuellement mais aussi dans ses dimensions anthropologiques (évitement de l'ensablement du port, le loisir entraîne des obstructions et des ralentissements de vidange, économie du tourisme et de la restauration, par ex.) et historiques.

En vérité il s'agit de créer une empreinte de dimension intellectuelle séparée de la vue, des réjouissances des vacances mais accessible, capable d'interpeller le vacancier. Il s'agira d'expliquer les évolutions du changement qui sera ou est, de susciter la curiosité sur le devenir, d'initier le retour dans quelques temps.

/// Que promouvoir dans les lieux ?

De manière lapidaire : *"Ce qu'était le site, l'action des hommes"*

Il s'agit d'avoir une réflexion sur l'action des hommes au cours du temps sur le site. Par exemple l'artificialisation pourrait s'articuler autour de la thématique *"de la tanche à l'huître"* (la tanche est un poisson d'eau douce qui peuplait l'étang originel, l'huître est un mollusque d'eau salée venue avec l'estran. La concentration d'intellectuels et d'artistes venus chercher entre autres l'inspiration ... L'émergence de mouvement architecturaux, sans oublier la vocation muséographique originelle du site.

Par ailleurs un mouvement de fond mis en évidence par les sociologues et les philosophes (Taguieff, Onfray, Descola) met en évidence que les *"jeunes générations"* ont un regard très critique sur la massification et les modèles élaborés par les *"boomers"* (dont le tourisme). Nous tenions à mettre cela dans le débat.

/// Conclusion

- 1- La réflexion, selon la Fédération SEPANSO-LANDES, est articulée autour d'une situation ou plus exactement d'une question : à la lecture des éléments de protection du site, à qui revient-il de le gérer, d'en jouir, de le valoriser ? Nous savons que cette question si elle n'est pas taboue est épineuse, lourde de sens politique.
- 2- En l'état, l'économie de *lac d'Hossegor* ne peut pas avoir de perspective de développement durable.
- 3- Sauver le *lac d'Hossegor* c'est le renouveler, le penser autrement, le faire voir à l'origine et montrer ce que l'on veut pour les futures générations.
- 4- La Fédération SEPANSO-LANDES voit dans cette perspective un centre d'interprétation plutôt qu'un musée.

B — A la fin de la réunion monsieur Lesbats a abordé avec vous la situation du jugement du TA de Pau du 27 juin 2023.

Je vous rappelle que je vous ai envoyé deux courriers en vue de son exécution. Pour l'instant seuls les aspects financiers sont réglés.

Président de l'association, je me dois de pouvoir répondre aux interrogations des adhérents sur toutes les actions que nous menons dont l'exécution des jugements. J'espère que vous comprenez.

S'il advenait que vous reteniez la participation de la Fédération SEPANSO LANDES à la suite des débats, vous savez maintenant quels sont les concepts et idées que nous soutiendrions.

Veillez agréer Monsieur le Président l'expression de mes sincères et cordiales salutations.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>